

## C H A P I T R E III.

## Edifices publics, Églises et Couvents, p. 12

Église collégiale au Hof avec ses orgues, p. 12. —  
 Église de St. Pierre, p. 15. — Église des Jésuites, p. 15.  
 — Église des Franciscains ou Cordeliers, p. 16. — Église  
 et couvent de St. Anne, p. 16. — Église de la Senti,  
 p. 17. — Église et couvent des Ursulines, p. 17. — Église  
 et couvent des Capucins, p. 18. — Collège des Jésuites,  
 p. 18. — Hôtel de ville, p. 19. — Arsenal, p. 20. —  
 Magasin à sel et les greniers, p. 22. — La monnoie,  
 p. 22. — La douane, p. 22. — Le tirage, p. 22. —  
 Maison de correction, p. 23. — Vieux et nouveau plan  
 de la ville de Lucerne, p. 23.

## C H A P I T R E IV.

Établissements de charité et de bien-  
 faisance, - - - - Page 24

Le grand hôpital de la Ville, p. 24. — Hôpital de la  
 Senti, p. 26. — Maison des orphelins, p. 27. — Caisse  
 des pauvres, p. 27. — Établissement pour les ouvriers  
 malades, p. 27.

## C H A P I T R E V.

Établissements pour l'éducation et pour la  
 culture des sciences, - - Page 26

École primaire, p. 28. — École des filles, p. 28. —  
 Lycée et gymnase, p. 29. — Séminaire, p. 30. — École  
 de dessin, p. 31. — Académie de chant, p. 32.